

Le Groupe VYV explore le vécu des actifs en arrêt de travail long

Alors que les arrêts de travail sont en constante progression et qu'une réflexion est lancée sur leur indemnisation, l'Observatoire de l'imprévoyance du Groupe VYV dévoile les résultats de son étude menée avec l'institut Audirep auprès des salariés du privé et des agents de la fonction publique confrontés à de graves difficultés de santé, nécessitant un arrêt de travail de plus de 3 mois. En questionnant leur vécu, elle offre un éclairage inédit et met en lumière d'importants besoins d'accompagnement.

L'étude menée par l'Observatoire de l'imprévoyance du Groupe VYV et l'institut Audirep est inédite à double titre. D'une part, elle couvre à la fois le secteur privé et les trois fonctions publiques (d'Etat, territoriale et hospitalière) et d'autre part, elle explore toutes les dimensions de l'arrêt de travail long (avant, pendant et au moment de la reprise). Elle apporte ainsi un éclairage complémentaire aux débats sur la prévoyance et plus largement sur l'évolution du système de protection sociale en France.



« Un nombre considérable de personnes traversent chaque année l'épreuve d'un arrêt de travail long et doivent affronter, en plus de leurs difficultés de santé, des difficultés financières et psychologiques. En éclairant le vécu des personnes touchées par un aléa de la vie, notre étude montre la nécessité de généraliser la couverture prévoyance et y incluant des dispositifs d'information et d'accompagnement. »

Eric Jeanneau,
 Administrateur
 du Groupe VYV

Les arrêts de travail longs, un phénomène d'ampleur

9% des salariés du privé et des agents de la fonction publique ont connu une période d'arrêt de travail de plus de 3 mois au cours des 3 dernières années. L'analyse des profils révèle que l'arrêt long touche ces actifs de manière assez homogène, avec une surreprésentation des ouvriers (17%) et des salariés du BTP (13%). Les actifs de 35 à 49 ans sont autant touchés que les seniors (50-64 ans), à hauteur de 11%.

Les causes des arrêts longs sont souvent multiples : 41% des répondants citent plusieurs motifs. **Les troubles de la santé mentale (fatigue, dépression, burn-out) interviennent dans 38% des cas**, en seconde position après la maladie (59%) et avant les accidents (27% dont 20% d'accidents du travail). Ces troubles affectent plus sévèrement les **agents de la fonction publique**, en particulier les enseignants (56%) et les agents de la fonction publique hospitalière (53%).

La dégradation des conditions de travail en cause

80% des salariés du privé et des agents de la fonction publique considèrent le travail comme une source d'épanouissement. Cependant, **45% considèrent exercer un métier pénible** et **41% estiment que leurs conditions d'exercice se sont dégradées** au cours des dernières années, dont particulièrement les agents de la fonction publique.

Ces **conditions de travail** contribuent aux arrêts de travail longs **dans 64% des cas**. Une incidence qui monte à **85% dans le cas des arrêts liés à la santé mentale**.

La perte de revenus, 1^{ère} préoccupation pendant l'arrêt

Au moment de l'arrêt, la **perte de revenus se hisse au premier rang des préoccupations (43%)**, devant l'état de santé (35%), l'incertitude sur la durée de l'arrêt (34%) et la reprise du travail (33%).

74% des personnes interrogées ont dû faire face à une baisse de revenus, estimée à **27% en moyenne**. Une perte d'autant plus difficile à gérer **qu'elle n'était pas anticipée dans plus d'1 cas sur 2**.

58% des répondants ont rencontré **au moins une difficulté financière** durant leur arrêt dont :

- **50% pour régler leurs dépenses quotidiennes ;**
- **35% pour payer leur loyer / emprunt immobilier ;**
- **30% pour financer leurs soins médicaux.**

Ces difficultés touchent particulièrement **les plus jeunes**, les **emplois les plus précaires** et les **personnes seules**, mais également **les cadres du privé** et **les foyers les plus aisés**, qui sont confrontés aux plus fortes baisses de revenus.

Au global, pendant l'arrêt, les aspects financiers représentent **une source d'angoisse supplémentaire dans 82% des cas**.

Un arrêt mieux vécu avec une couverture prévoyance

54% des salariés et des agents interrogés étaient couverts en prévoyance durant leur arrêt.

Globalement, **les personnes couvertes** en prévoyance :

- **sont moins préoccupées par « la perte de revenus »** : 37% la citent comme une préoccupation majeure contre 50% des non couvertes ;
- **sont mieux informées** : 63% déclarent avoir obtenu facilement des informations sur les conséquences financières de leur arrêt contre 49% des non couvertes ;
- **et vivent mieux leur arrêt** : 72% déclarent avoir plutôt bien vécu leur arrêt contre 64% des non couvertes.

Concernant la population non couverte, **la première raison de non-souscription est la méconnaissance pure et simple de l'existence de telles garanties (48%)**.

Davantage de contact et d'accompagnement attendus de l'environnement professionnel

Contrairement à une idée reçue, **92% des personnes en arrêt de travail long estiment important de garder contact avec au moins une personne de leur environnement professionnel** : collègues, manager, ressources humaines ou et/ou partenaires sociaux.



« Trop d'employeurs pensent à tort qu'il est interdit ou déconseillé de contacter un collaborateur en arrêt. Notre étude démontre pourtant que 9 personnes arrêtées sur 10 ont besoin de maintenir un lien régulier avec leur entourage professionnel. L'appartenance au collectif de travail est une forme d'inclusion qu'il convient de cultiver et de préserver. »

Catherine Touvrey,
Directrice assurance et
protection sociale du
Groupe VYV

Les victimes de burn-out elles-mêmes partagent largement ce besoin, même si elles sont moins enclines à maintenir un contact avec leur manager (48% contre 60% au global).

Près d'**1/3** des personnes interrogées estiment ne pas avoir été **suffisamment accompagnées** (démarches administratives à réaliser, conséquences de l'arrêt sur leurs revenus...) au cours de leur arrêt. Ce sentiment monte à 41% pour les agents de la fonction publique d'Etat.

L'étude met notamment en lumière de vraies **marges de progression chez les employeurs**, avec **une note moyenne attribuée pour leur implication dans l'accompagnement des personnes en arrêt de 4,7/10**. 57% des répondants n'ont, par exemple, pas été informés des démarches administratives à réaliser et 65% n'ont reçu aucune information sur les conséquences de leur arrêt sur leurs revenus.

L'anticipation de la reprise trop souvent négligée

L'état d'esprit vis-à-vis de la reprise du travail oscille **entre motivation et inquiétude**. 60% des répondants ayant repris leur activité étaient **dans un état d'esprit positif, impatient de retravailler**, mais également de retrouver **un rythme, une vie sociale**. Cependant, **46% déclarent avoir ressenti de l'inquiétude**. Une proportion qui monte à **57%** pour les arrêts liés à la santé mentale ainsi que pour les agents de la fonction publique.

1/3 pensent que leur reprise est arrivée trop tôt et 4/10 estiment ne pas avoir été assez accompagnés, ce sentiment étant encore plus fort dans la fonction publique.

Alors que **les conditions d'aménagement du travail sont en tête des préoccupations** (horaires, temps partiel, télétravail...), la **préparation du retour au travail est souvent négligée par les employeurs**. **48% des répondants n'ont eu aucun entretien avec leur employeur** (manager, RH) **avant la reprise**, et **28% n'ont pas passé la visite médicale de reprise**. **Dans plus d'1 cas sur 2**, pour ceux qui en ont bénéficié, cette dernière a eu lieu **seulement le jour de la reprise, voire après**.

Notons que près d'**1/3 des personnes toujours en arrêt et envisageant la reprise** au moment de l'étude font état d'un **besoin de soutien psychologique**.

1er acteur mutualiste de la protection sociale en France, le Groupe VYV mène depuis plusieurs années, à travers son Observatoire de l'imprévoyance, de nombreux travaux sur la **prévoyance des actifs en France**. Son objectif : **mettre en lumière les insuffisances, les inégalités et leurs conséquences souvent difficiles pour les personnes touchées et leurs familles**. Cet engagement s'inscrit pleinement dans les ambitions portées par le Groupe VYV pour contribuer à rendre effectif le droit à la santé, à travers une protection sociale de qualité pour tous en France.

Méthodologie

- ▶ **Cette étude a été réalisée par l'Observatoire de l'imprévoyance du Groupe VYV en partenariat avec l'institut Audirep au 1^{er} semestre 2023.**
- ▶ Une **phase qualitative d'exploration** a conduit à réaliser, entre le 9 janvier et le 28 février 2023, **62 entretiens individuels** auprès de :
 - 50 salariés et agents de la fonction publique en arrêt de travail long ou ayant vécu récemment un arrêt de travail long ;
 - 6 conjoints de salariés et d'agents ayant rencontré cette situation ;
 - 8 professionnels de l'action sociale du Groupe VYV.
- ▶ Une **phase quantitative de cadrage et d'approfondissement** a permis :
 - d'interroger un échantillon représentatif de la population des salariés du privé et des agents de la fonction publique âgés de 18 à 68 ans (6023 personnes) ;
 - d'identifier par « screening » et d'interroger un échantillon de 1014 Français actifs ou anciens actifs ayant connu une situation d'arrêt de 3 mois minimum au cours des 3 dernières années.

Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV, 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV et ses maisons œuvrent au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 77 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, 5 200 collectivités territoriales et 17 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec plus de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV a fait du droit à la santé sa raison d'agir et défend ainsi une santé accessible à tous, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2022, le chiffre d'affaires sur le périmètre combiné du groupe est de plus de 10 milliards d'euros (hors CA du pilier logement). L'activité assurance représente 7,6 milliards d'euros dont 5,8 milliards d'euros de cotisations santé et 1,6 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2022, le volume d'activité consolidé généré s'élevait à 2,4 milliards d'euros.

www.groupe-vyv.fr



Contacts presse

Isabelle Poret –

isabelle.poret@groupe-vyv.fr / 06 37 97 20 17

Paul Caillaud –

pcaillaud-ext@groupe-vyv.fr / 06 46 40 36 85